

*Date d'envoi de la convocation dématérialisée : le 16 septembre 2021*

---

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 22 septembre 2021**

---

**L'an deux mille vingt-et-un, le 22 du mois de septembre à 19 heures 00**

***Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.***

Présents : 19 M. Laurent PEYRONDET, M. Adrien DEBEVER, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Cyrille RENELEAU, Mme Corinne FRITSCH, Adjoints.

Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, M. Patrick MORISSET, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, Mme Michèle VIGNEAU, Mme Lydia LESCOMBE, M. Cyril CAMU et Mme Hélène CROMBEZ, Conseillers municipaux.

Absents et représentés :  
6 Mme Pascale MARZAT qui a donné procuration à Mme Corinne FRITSCH  
M. Philippe WILHELM qui a donné procuration à M. Hervé CAZENAVE  
Mme Viviane CHAINE-RIBEIRO qui a donné procuration à M. Laurent PEYRONDET  
Mme Anne ESCOLA qui a donné procuration à M. Patrick MORISSET  
M. Jean-Yves MAS qui a donné procuration à Mme Lydia LESCOMBE  
Mme Hélène LEBLANC qui a donné procuration à Mme Hélène CROMBEZ

Absents et non représentés :  
2 Mme Victoria FUSTER  
M. Jérémy BOISSON,

*Mme Sylvie LAVERGNE est élue secrétaire de séance.*

## **N° DL22092021-16 : Adoption de la convention de partenariat et de financement avec l'Université de Bordeaux**

Rapporteur : Monsieur Hervé CAZENAVE

La Ville de Lacanau et l'Université de Bordeaux collaborent dans le cadre du projet de recherche « Interactions entre le comportement mécanique des ouvrages de défense pour la protection du littoral et les processus hydro-sédimentaires contrôlant la dynamique du trait de côte : approche expérimentale couplée numérique ».

Le Projet à l'initiative de l'Université de Bordeaux est conduit dans le cadre de travaux de thèse sous la responsabilité scientifique de Madame Nadia SENECHAL. Il implique deux laboratoires rattachés à l'Université de Bordeaux : le laboratoire EPOC - Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux et le laboratoire I2M - Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux.

Les travaux de thèse portent sur une étude comparée des interactions vagues/enrochement-digues versus vagues /dunes naturelles portant sur deux sites (Biscarrosse et Lacanau). L'objectif principal du Projet est de comprendre le comportement propre d'un ouvrage de défense soumis aux sollicitations environnementales liées à sa situation en haut de plage et les interactions de ce même ouvrage avec la morphologie de la plage et les processus hydro-sédimentaires en zone de jet de rive.

La Ville de Lacanau est engagée dans une ambitieuse stratégie de lutte contre l'érosion dans le cadre de la Stratégie locale de gestion de la Bande Côtière. Elle va notamment approfondir les travaux relatifs à l'ouvrage 2014 et au projet d'ouvrage « horizon 2050 ». A ce titre la Ville de Lacanau a décidé de soutenir le Projet conduit par l'Université de Bordeaux.

Le Projet a été soumis et sélectionné à l'appel à projets Enseignement Supérieur et Recherche (Edition 2021) de la Région Nouvelle-Aquitaine et fait l'objet à ce titre d'un soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine via le cofinancement d'une allocation de thèse.

Le Projet bénéficie également du soutien de la Communauté de Commune des Grands Lacs (CCGL) fortement engagée également dans la Stratégie Locale de gestion de la Bande Côtière (SLGBC).

La Ville de Lacanau s'engage à verser à l'Université de Bordeaux une contribution de dix-sept mille cent cinquante euros (17 150 €) selon les modalités suivantes :

- un versement initial de 5 717 € au 30/04/2022
- un deuxième versement de 5 717 € au 30/04/2023
- un troisième versement de 5 716 € au 30/04/2024

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'avis de la commission finances, marchés publics et ressources humaines du 15 septembre 2021,

**CONSIDERANT** la nécessité de signer une convention de partenariat avec l'Université de Bordeaux ;

**Le Conseil municipal de la commune de Lacanau, entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide :**

**ARTICLE 1**

ADOpte la convention de partenariat et de financement avec l'Université de Bordeaux.

**ARTICLE 2**

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes afférents.

**Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.**

*Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.*

**MAIRIE DE LACANAU**

Télétransmis le :

29 SEP. 2021

N° 033 213 302 144 2021

0929-202092021-M-D

**Le Maire  
Laurent PEYRONDET**



Le Maire certifie l'exactitude de l'extrait et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en

Préfecture.  
Publié le **29 SEP. 2021** Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le : **29 SEP. 2021**

